



DIRECCTE
Auvergne
Rhône-Alpes
2016-63-001

www.guide-IPRP.fr

Déclaré formateur auprès
de la DIRECCTE
Auvergne Rhône-Alpes
sous le numéro 84 63 04693 63

(Et enregistré auprès de la DIRECCTE)



REGISTRE PUBLIC

D'ACCESSIBILITE

du

Centre diocésain

de Pastorale

**133 Avenue de la République
63000 Clermont-Ferrand**

Etabli le 23 Août 2018

G. Gou RICHON

Accessibilité de l'établissement



Bienvenue au :
Centre Diocésain de Pastorale

Vous êtes dans un ERP (Etablissement Recevant du Public) de 2^{ème} catégorie

De types : **L** (Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple),
N (Restaurants et débits de boisson) ; **O** (Hôtels et pensions de famille) ;
S (Bibliothèques, centres de documentation) ; **V** (Etablissements de divers cultes) ;
W (Administrations, banques, bureaux)

- **Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous** **OUI**
- **Vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services** **OUI**



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- **est sensibilisé** **OUI**
C'est-à-dire qu'il est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap
- **est formé** **OUI**
C'est-à-dire qu'il a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap



Matériel adapté

- **Le matériel est entretenu et réparé** **OUI**
Une personne de l'établissement est dédiée à l'entretien et à la sécurité. Elle vérifie, entretient et répare le matériel régulièrement.



Contact : Téléphone : 04 73 98 27 77 – Mél : direction@centrediocesain63.com



Consultation du registre public d'accessibilité



au Centre Diocésain : **OUI**



sur le site internet : **OUI**

(www.clermont.catholique.ccf.fr/a-votre-service/centre-diocesain/)

Accessibilité de l'établissement



Centre Diocésain

De Pastorale

Les prestations proposées et leurs restrictions.

PREAMBULE : Le Centre Diocésain de Pastorale fait partie du Diocèse de Clermont-Ferrand. Il a été créé pour l'accueil, l'hébergement et la mise à disposition d'une logistique (salles de réunions, auditorium, bibliothèque, ...) pour les structures et associations catholiques ainsi que pour toutes celles qui sont liées au Diocèse. Par la suite, il s'est ouvert au grand public à qui il propose des prestations de location de salles ou de restauration.

L'activité 1 : Hébergement d'associations catholiques. Celles-ci sont donc locataires du Centre.



L'accès principal au bâtiment est possible grâce à une rampe d'accès.

L'accueil, l'auditorium, le hall d'expositions



temporaires et la chapelle sont accessibles de plain-pied à partir du hall.

Un espace de convivialité est également disponible dans le hall et accessible à tous.

Toutes les salles de réunion des étages ou les bureaux mis à disposition sont accessibles par ascenseurs. Le sol des étages ne présente aucune dénivellation.

La bibliothèque, située au premier étage, est accessible par ascenseur ou escalier muni d'une rampe.

En cas d'incendie, des zones de regroupement sont prévues à chaque étage pour mise en sécurité et évacuation des personnes en situation de handicap.

Partout, Les portes sont suffisamment larges pour laisser passer un fauteuil.

Dans l'auditorium, des places sont réservées de part et d'autre du premier rang.

Il existe des WC pour personnes à mobilité réduite à tous les étages.



Pas d'accès possible par l'arrière, à partir du parking, pour les personnes à mobilité réduite.





Accès difficile pour les personnes aveugles ou malvoyantes, à partir du parking situé à l'arrière du bâtiment, à cause de la présence d'un escalier sans rampe et d'un tourniquet manuel.



Pas de bandes de guidage au sol, pour l'accès à l'accueil notamment, ni de signalétique en braille ou sonore.

L'activité 2 : Accueil de mouvements associatifs extérieurs subventionnés par le Diocèse



L'accès principal au bâtiment est possible grâce à une rampe d'accès. L'accueil, l'auditorium, le hall d'expositions



temporaires et la chapelle sont accessibles de plain-pied à partir du hall.

Un espace de convivialité est également disponible dans le hall et accessible à tous.

Toutes les salles de réunion des étages sont accessibles par ascenseurs. Le sol des étages ne présente aucune dénivellation.

La bibliothèque, située au premier étage, est accessible par ascenseur ou escalier muni d'une rampe.

En cas d'incendie, des zones de regroupement sont prévues à chaque étage pour mise en sécurité et évacuation des personnes en situation de handicap.

Partout, Les portes sont suffisamment larges pour laisser passer un fauteuil.

Dans l'auditorium, des places sont réservées aux personnes en fauteuil de part et d'autre du premier rang.

Il existe des WC pour personnes à mobilité réduite à tous les étages.



Pas d'accès possible par l'arrière, à partir du parking, pour les personnes à mobilité réduite.



Accès difficile pour les personnes aveugles ou malvoyantes, à partir du parking situé à l'arrière du bâtiment, à cause de la présence d'un escalier sans rampe et d'un tourniquet manuel.

Pas de bandes de guidage au sol, pour l'accès à l'accueil notamment, ni de signalétique en braille ou sonore.



L'activité 3 : Locations de l'auditorium ou de salles de réunion pour les organismes extérieurs



L'accès principal au bâtiment est possible grâce à une rampe.

L'accueil, l'auditorium, le hall d'expositions



temporaires et la chapelle sont accessibles de plain-pied à partir du hall.

Un espace de convivialité est également disponible dans le hall et accessible à tous.

Toutes les salles de réunion des étages sont accessibles par ascenseurs. Le sol des étages ne présente aucune dénivellation.

En cas d'incendie, des zones de regroupement sont prévues à chaque étage pour mise en sécurité et évacuation des personnes en situation de handicap.

Dans l'auditorium, des places sont réservées aux personnes en fauteuil de part et d'autre du premier rang.

Les portes sont suffisamment larges pour laisser passer un fauteuil.

Il existe des WC pour personnes à mobilité réduite à tous les étages.



Pas d'accès possible par l'arrière, à partir du parking, pour les personnes à mobilité réduite.



Accès difficile pour les personnes aveugles ou malvoyantes, à partir du parking situé à l'arrière du bâtiment, à cause de la présence d'un tourniquet manuel.

Pas de bandes de guidage au sol, pour l'accès à l'accueil notamment, ni de signalétique en braille ou sonore.



L'activité 4 : Restauration et pauses lors des séminaires



Le restaurant est au rez-de-chaussée et de plain-pied avec le hall.



L'accès se fait sur réservation uniquement et l'agencement des tables est établi

quotidiennement en fonction de ces réservations (possibles jusqu'à 10 heures le jour même).

Les pauses, lors des réunions ou séminaires, se font généralement dans le hall principal.

Des dispositions spéciales peuvent être mises en place pour s'adapter à tous type de handicap (y compris les positions couchées). Des systèmes de paravent peuvent également être installés sur demande.



Pas d'accès possible par l'arrière, à partir du parking, pour les personnes à mobilité réduite.



Accès difficile pour les personnes aveugles ou malvoyantes, à partir du parking situé à l'arrière du bâtiment, à cause de la présence d'un escalier sans rampe et d'un tourniquet manuel.

Pas de bandes de guidage au sol, pour l'accès à l'accueil notamment, ni de signalétique en braille ou sonore.



L'activité 5 : Offices religieux pour les associations catholiques



La chapelle est accessible de plain-pied à partir du hall.



Des offices religieux sont célébrés tous les jeudis et les dimanches sur demande des associations catholiques du Diocèse.

Le bénitier se trouve dans l'angle de l'entrée, à une hauteur compatible avec la position assise.

La chapelle présente de larges zones de circulation.



Pas d'accès possible par l'arrière, à partir du parking, pour les personnes à mobilité réduite.





Accès difficile pour les personnes aveugles ou malvoyantes, à partir du parking situé à l'arrière du bâtiment, à cause de la présence d'un escalier sans rampe et d'un tourniquet manuel.



Pas de bandes de guidage au sol, pour l'accès à l'accueil notamment, ni de signalétique en braille ou sonore.

Les aménagements en place

Rampe d'accès inclinée sur le devant du bâtiment.

Porte d'entrée à ouverture automatique.

Accès de plain-pied à la plupart des services (accueil, auditorium, espace de convivialité, hall d'exposition, chapelle).

Accès aux prestations des étages, possible par ascenseur (bureaux loués, bibliothèque, salles de réunions).

Personnel formé à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Points de rassemblement à chaque étage pour prise en charge et évacuation en cas d'incendie.

WC accessibles aux personnes à mobilité réduite à tous les étages.

Largeur des portes suffisantes partout pour laisser passer un fauteuil.

Sol des différents étages sans dénivelé.

Emplacements prévus pour fauteuil au premier rang de l'auditorium.

Les aménagements prévus ou à prévoir



A court terme :

- Création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à l'arrière du bâtiment avec un pourcentage de pente conforme, des replats de repos et des protections latérales.
- Déplacement des places de stationnement pour handicapés au plus près de l'entrée du bâtiment et à proximité de la rampe qui va être créée.
- Pose d'une sonnette à la porte d'évacuation qui permettra à la personne de l'accueil de venir l'ouvrir de l'intérieur.
- Réfection de l'allée d'accès actuelle par la mise en place d'un revêtement en béton désactivé.
- Matérialisation au sol des places pour personnes à mobilité réduite dans l'auditorium.
- Fléchage des ascenseurs pour l'accès aux étages.
- Mise en place d'une signalétique sur écran.

A moyen terme :

- Etude de faisabilité et chiffrage du remplacement du tourniquet par des portes automatiques à ouverture latérale.
- Mise en place de bandes de guidage au sol.
- Installation de signalétiques en braille et/ou sonore.

Annexe 3 : liste des pièces à joindre

- ~~Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux~~
- ~~Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : l'attestation d'accessibilité~~
- ~~Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement~~
- ~~Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda~~
- ~~Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation d'achèvement~~
- ~~Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité~~
- ~~Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public : la notice d'accessibilité~~
- ~~Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction~~
- ERP de 1^{ère} à 4^e catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné, **PAULIAT David**, directeur de la société **PAG Formation**, atteste que
Madame PETIT Marina,
A reçu une formation,

GUIDER ET ACCUEILLIR DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

D'une durée de **03h00** le **14/06/2018**

A l'issue de la formation et de l'évaluation, le/la candidat(e) est reconnu **APTE**

à l'obtention de son attestation de formation Guider et Accueillir du Public en Situation de Handicap.

David PAULIAT,
Directeur

D. PAULIAT



91-93, rue
Claude Guichard
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 98 47 74 - formation@pag.fr
SIRET 494 602 386 00026 - SARL 1.000 €

PAG FORMATION

93 Rue Claude Guichard 63000 Clermont Ferrand.

Tél. : 04 73 98 28 29 - Fax : 04 73 91 16 17 - Mail : formation@pag.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS Clermont-Fd B 494 602 386 00018 - N°activité 83.63.03857.63

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné, **PAULIAT David**, directeur de la société **PAG Formation**, atteste que
Monsieur MESSAOUDENE Khider,

A reçu une formation,

GUIDER ET ACCUEILLIR DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

D'une durée de **03h00** le **14/06/2018**

A l'issue de la formation et de l'évaluation, le/la candidat(e) est reconnu **APTE**

à l'obtention de son attestation de formation Guider et Accueillir du Public en Situation de Handicap.

David PAULIAT,
Directeur

D. PAULIAT



PAG FORMATION

93 Rue Claude Guichard 63000 Clermont Ferrand.

Tél. : 04 73 98 28 29 - Fax : 04 73 91 16 17 - Mail : formation@pag.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS Clermont-Fd B 494 602 386 00018 - N°activité 83.63.03857.63



91-93, rue

Claude Guichard

63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 98 47 74 - formation@pag.fr

SIRET 494 602 386 00026 - SARL 1.000 €